

Saint-Lazare de Jérusalem au Moyen âge», p. 95-129), B. Dansette («La confrérie du Saint-Sépulcre en la grande rue Saint-Denis à la fin du Moyen âge : une confrérie de palmiers?», p. 131-141). Ces études sont accompagnées d'une introduction historiographique de M. Balard, et d'une conclusion de J. Richard sur les modalités de la présence franque en Orient.

Les textes publiés en annexe de chaque communication, traduits, et parfois reproduits en planches photographiques dans le cahier central, sont en général inédits ou peu accessibles, et proposent souvent un vocabulaire intéressant. On relèvera par exemple dans la charte du roi Baudouin III de Jérusalem, datée d'entre 1156 et 1163, le terme *galeator*, désignant un patron de bateau. De fait, cette occurrence paraît bien être l'une des plus anciennes mentions du terme, les fichiers du Comité Du Cange n'en recensant que deux exemples, l'un de 1168, l'autre de 1180. On notera également *aissinus*, terme désignant quatre hectares de terre ; il figure dans un acte de Raoul de Resson, donné à Acre en 1192 (*Deo et domui milicie Templi viginti aissinos terre in perpetuam helemosinam tribui*). On relèvera enfin dans cette même charte, coquille de scribe?, la formule *mea prospera voluntate*, là où l'on attendrait plutôt *mea propria voluntate*. En 1234, Alix de Chypre renonce solennellement à ses droits sur les comtés de Champagne et de Brie, ce qui nous est attesté par une charte où se rencontrent des formules extrêmement originales comme ces *littere confirmatorie*, «lettres de confirmation» (*confirmatorius* n'est attesté comme adjectif que depuis l'extrême fin du XII^e s., et dans un tout autre contexte puisque le mot sert chez Étienne de Tournai et Pierre le Chantre à préciser l'imposition qui fait suite au baptême); ou encore la formule *sine meo ponendo*, déformation probable de *sine me opponendo*. On relèvera enfin le curieux *aquotari*, dans l'expression *litteris aquotari* (mélecture par un scribe de *litteris accomodari*?), que l'on rencontre dans une donation de 1182-1234 (archives de Saint-Lazare de Jérusalem), acte qui n'est plus connu que par un vidimus de 1449.

Anne GRONDEUX

R.B.C. HUYGENS, *Ars edendi. Introduction pratique à l'édition des textes latins du moyen âge*, Turnhout : Brepols, 2001, 84 p.

Ars edendi est un petit livre dynamique où l'on trouvera une foule de conseils, adressés en principe à l'intention des débutants mais que chacun aura évidemment profit à relire. Y sont abordés des thèmes aussi variés que centraux pour l'édition des textes médiévaux : l'intérêt de la connaissance du contexte culturel (connaissance en particulier de la Vulgate, de la liturgie, de la littérature latine antique), le choix des textes à éditer, les techniques d'édi-

tion, l'identification des autographes, l'attribution des textes anonymes, la recherche des manuscrits, l'usage des catalogues, celui des microfilms, l'appréciation des manuscrits en fonction de leur date, l'orthographe des manuscrits, l'analyse des variantes, la réalisation d'un stemma, les techniques concrètes de présentation d'une édition (ponctuation, usage des italiques, mise en relief des citations, coupure des mots, traitement des noms propres, apparat des variantes, abréviations en usage, notes, indices, concordances), l'intérêt de se faire une traduction personnelle, le soin à apporter à la correction des épreuves, etc. Le tout est illustré d'un grand nombre d'exemples inspirés à l'auteur par son expérience personnelle d'éditeur de textes, soit cités au long soit mentionnés à titre de renvois.

On restera toutefois un peu déçu par certains côtés du livre. Passons sur l'aspect parfois involontairement décourageant, en particulier pour un débutant : si l'on ne connaît pas sa Vulgate et ses classiques sur le bout des doigts, il est apparemment préférable d'envisager un autre métier (nous restons pour notre part persuadée qu'il est préférable d'avoir une édition de Guillaume de Tyr que pas d'édition du tout, même si son éditeur n'y a pas repéré le détournement subtil de l'expression ovidienne *commercium linguae* — Trist. 3, 11, 9 — cf. *Chron.* 16, 12, 8; 16, 12, 37; 18, 24, 7, et 4, 23, 11 pour la variante *commercium linguarum*; sur cette expression, également employée par Tite-Live [1, 18, 3], cf. H.-G. Koll, *Die französischen Wörter 'langue' und 'langage' im Mittelalter*, Genève-Paris, 1958, p. 16). Dans la même optique, passons aussi sur les récits complaisants de bourdes commises par d'autres éditeurs; il aurait toutefois été plus utile, pour le lecteur, d'apprendre *comment* ne pas commettre certaines des bévues relatées de façon drôlatique : pour ne prendre qu'un exemple, celui des erreurs faites à propos de noms propres (p. 12), le lecteur aurait aimé apprendre qu'il existe des guides, des répertoires pour éviter de commettre le genre de sottises décrites à cet endroit.

On ne s'étendra pas non plus sur la langue du livre. L'auteur ayant lui-même traduit son manuel d'après l'original anglais (fait signalé au dos de la page de titre), on est confronté à d'inévitables problèmes de rythme des phrases, souvent heurté, à des coquilles (cf. p. 18 « au troupes »), à des constructions incertaines (cf. p. 41 « aussi longtemps que vous n'êtes pas persuadé qu'une corruption ne remonte à l'original », p. 52 n. 83 « que de nonsens a été imprimé... »), à des approximations (cf. p. 42 n. 54 « méthodique » pour « méthodologique »). Ceci vient s'ajouter au fait qu'au plan formel on est aussi gêné dans sa lecture par les innombrables renvois internes (à une page, à une note), censés soutenir la cohérence du livre : leur prolifération parfois aberrante (cf. le renvoi de la note 17 à la note 62, qui elle-même renvoie à la note ... 17) freine en réalité la lecture.

On passera aussi sur la sensation de malaise éprouvée quand on réalise que le manuel semble parfois servir de lieu à des règlements de compte avec les traducteurs des œuvres éditées par les soins de l'auteur (cf. n. 110,

n. 115, qui renvoie elle-même à la n. 110...), pour déplorer essentiellement le fait que, malgré l'aspect pratique évoqué par le titre, le résultat paraisse si peu adapté aux techniques actuelles: on n'y trouve pas de conseils sur l'usage des CD-ROMs et bases de données (*CLCLT*, *PLD*, *In principio*, *Poesis*, pour se limiter à ces quelques instruments) si précieux pour la recherche des sources, des citations, des parallèles, des emprunts, des manuscrits, etc. (ils sont évoqués seulement p. 24, dans la perspective limitée où ils servent à vérifier qu'un texte est bien inédit...), ni sur celui des logiciels de traitement de texte destinés à l'édition des textes anciens (type *Classical Text Editor* développé par Stefan Haged). On pourra aussi regretter que les conseils soient cantonnés aux textes traditionnels (« littéraires » en fait?), et que rien n'apparaisse par exemple sur les techniques d'édition à mettre en œuvre pour les textes fluides.

Plutôt que des recettes « pratiques », ce que l'on trouvera dans ce livre c'est davantage un rappel utile des attitudes à avoir face à un texte que l'on s'apprête à éditer: disponibilité, ouverture d'esprit, soin du détail, qualités particulièrement mises en lumière dans le meilleur passage du manuel, celui qui est consacré (p. 44-56) au traitement des erreurs d'un auteur (comment les repérer et surtout ne pas les corriger, mais s'en servir pour identifier les sources de l'auteur), traitement qui implique évidemment de porter une attention extrême au texte dans son intégralité pour ne laisser passer aucun indice. *Ars edendi* a d'ailleurs le mérite de fournir à ses lecteurs de quoi mettre aussitôt ses conseils en pratique, mais nous avouons ne pas avoir pour autant identifié précisément la source responsable de la confusion entre la Consolation à Cléophon et celle à M. Du Périer (p. 74), les notes, omniprésentes dans le reste du livre, faisant cruellement défaut à cet endroit.

Anne GRONDEUX

J.-Y. TILLIETTE, *Des mots à la Parole. Une lecture de la Poetria Nova de Geoffroy de Vinsauf*, Genève: Droz, 2000 (Recherches et Rencontres 16), 200 p.

La *Poetria Nova* étant un « poème sur le poème » d'une richesse inouïe, on a enfin avec cette étude brillante une relecture à la hauteur de la complexité du texte, complétée par une abondante bibliographie et deux indices (*auctorum*, *locorum*). On se limitera toutefois ici à évoquer quelques-uns des thèmes abordés par le livre.

La *Poetria Nova* est évidemment dénommée par rapport à une « *Poetria vetus* » qui n'est autre que l'*Art Poétique* d'Horace, que vingt-cinq manuscrits antérieurs à 1200 désignent bien du nom de *Poetria*. De fait, le manuel de